

BULLETIN MUNICIPAL

2024- 2025



ATTENTION VILLAGE FRANÇAIS

Vous pénétrez à vos risques et périls

Ici nous avons des clochers
qui sonnent régulièrement



des coqs qui
chantent très tôt



des troupeaux qui
vivent à proximité



certains ont même
des cloches autour du cou



des agriculteurs et des artisans qui
travaillent pour vous faire manger



**Si vous ne supportez pas ça,
vous n'êtes pas au bon endroit !**

Sinon ici vous y trouverez un bon accueil
et beaucoup de convivialité .



LE MOT DU MAIRE

La période des fêtes étant terminée, la vie au quotidien a repris ses droits dans notre commune.

Dans ce moment de trouble politique et institutionnel que nous traversons, les communes sont un pôle de stabilité, un socle de proximité, un repaire pour nos concitoyens.

Le dernier congrès des maires a d'ailleurs mis à l'honneur nos communes ; son thème était : « Les communes...heureusement ».

En effet, au quotidien, soutenir nos services publics, faciliter les démarches administratives, porter des projets concrets font partie de notre mission.

2024 a vu comme opération principale, la rénovation de la Salle des Fêtes, la réfection de la toiture, la pose de panneaux photovoltaïques, dont le raccordement sera effectué en mars prochain.

Enedis va en profiter pour renforcer le réseau pour la partie haute du bourg.

La création d'un réseau souterrain, en partant du transformateur situé en bas du village, va provoquer une certaine gêne pour la traversée du centre bourg.

Notre Foyer Logement, pour lequel Aveyron Ingénierie a réalisé une étude de requalification, n'a pu aboutir, ne correspondant pas à nos besoins et nos moyens financiers.

Dans un premier temps, après quelques aménagements et équipements, nous avons mis à disposition les parties communes aux associations.

Notre lotissement, à ce jour viabilisé, n'a pas eu d'acquéreur au vu de la conjoncture actuelle. Après réflexion et un rapprochement avec Aveyron Habitat, nous avons signé une convention qui permettra à cet organisme de bâtir quatre pavillons.

Le 04 décembre, un nouveau site internet www.galgan.fr, a été mis en ligne, réalisé en partenariat avec le SMICA.

Pour 2025 :

Des projets en cours d'étude devraient voir le jour :

- La rénovation énergétique de la Salle des Fêtes.
- La création d'un chemin piétonnier en bordure de la route départementale et du futur Lotissement.
- La modification de l'éclairage du stade (lampe LED).
- La poursuite de l'entretien de la voirie.

Mener à bien ces opérations, dans un cadre budgétaire maîtrisé, sera notre objectif.

A chacune et chacun je vous renouvelle mes meilleurs vœux
pour cette nouvelle année !



VŒUX DES CONSEILLERS

Durant l'année qui vient de s'achever, nous avons été témoins ou acteurs d'événements marquants qui soulignent la résilience du peuple français, comme les jeux olympiques ou la restauration de Notre Dame de Paris.

Dans nos villages, n'oublions pas que c'est ensemble que nous forgeons l'avenir de nos enfants, petits-enfants et des générations futures.

Le conseil municipal s'efforce de préserver l'identité de notre commune tout en améliorant la vie quotidienne de ses habitants.

Nous sommes à votre disposition pour recueillir vos commentaires et suggestions.

Merci pour la confiance que vous nous accordez, et nous vous présentons nos Meilleurs Voeux de Bonheur, Santé et Réussite pour la nouvelle année.

***Annie Blanchet – Aurore Calmette – Delphine Oriol - Jean-Michel Vitrac - Bernard Salles –
Benoît Dunet – Joël Marty – Loïc Christophe - Nicolas Malrieu - Vincent Berthoumieu***

ETAT CIVIL



Naissances

- MARTY GOUVEIA Arthur né le 11 juin 2024
- SALLES Maé né le 07 septembre 2024
- BUTTEZ Gabriel né le 25 septembre 2024



Mariages

- CAYLA Romain & FONTENEAU Estelle
- BERTHOUMIEU Vincent & MOULS Emmanuelle



PACS

- Néant

Ils nous ont quittés

BEX Anne-Marie veuve BASTIDE	86 ans
BRAS Jean-Marie	82 ans
GUIBERT Marie-Thérèse épouse BERTHOUMIEU	75 ans
BARANOVA Ludmyla épouse DEPUILLE	61 ans
GINESTE Christian	75 ans
CARREEL Jean-Claude	84 ans
PUECHBERTY Charles	89 ans



INFO MAIRIE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tableau d'ouverture au public

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
APRES-MIDI	13H00—16H45	13H00—16H45	14H00—16H45	13H00—16H45	13H00—16H45

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le matin, du lundi au vendredi inclus !



05 65 80 41 08



Mairie de Galgan
56 rue du Cantou
12220 GALGAN



mairie@galgan.fr

SACS POUBELLE

La distribution des sacs poubelle se fera :

- A partir du 1er Mars 2025
- En Mairie
- Aux heures d'ouverture au public



AGENCE POSTALE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tableau d'ouverture au public



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9H00 -12H00	9H00-12H00	9H00-12H15	9H00-12H00	9H00-12H00
APRES-MIDI	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

Julie BARDOU vous accueillera tous les matins du lundi au vendredi !

Merci de bien vouloir respecter ces horaires, et de ne pas les confondre avec ceux du secrétariat de mairie !

Chaque chose en son temps !



05 65 80 41 09



ATTENTION PETIT RAPPEL

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE



EN MAIRIE
A PARTIR DU
01 MARS 2025



LE SITE INTERNET DE VOTRE COMMUNE



www.galgan.fr

[Vie locale](#)

[Agenda](#)

[Actualités](#)

[Démarches](#)

[Info pratiques](#)

Découvrez le site de Galgan

A promotional graphic for the Galgan website. It features a green background with the text "Découvrez le site de Galgan". Below the text, a laptop displays the desktop version of the website, which includes a navigation menu with "Démarches et infos pratiques" highlighted. A smartphone to the right shows the mobile app interface, with a menu of services: "Etat civil", "Papier et citoyenneté", "Famille et quotidien", "Urbanisme et habitat", "Assainissement et déchets", "Professionnels et associations", "Déclarations et autorisations", and "Code suivi".

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
GALGAN

À la une

Soirée
Fritons de canard

Démarches et infos pratiques

- Etat civil
- Papier et citoyenneté
- Famille et quotidien
- Urbanisme et habitat
- Assainissement et déchets
- Professionnels et associations
- Déclarations et autorisations

Code suivi

Toutes les demandes marquées par l'icône affichée ci-dessus d'un code suivi qui facilite les échanges avec les services et suivre l'avancement de votre demande, veuillez indiquer

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL en

2024

LE 19 FEVRIER 2024

Finances

Présentation par Monsieur le Maire du Compte Financier Unique (CFU)
Pour rappel le CFU est le document comptable qui remplace le Compte De Gestion et le Compte Administratif.

Budget principal, résultat de l'exercice 2023 :

FONCTIONNEMENT :

Recettes	413 141,09
Dépenses	<u>257 257,95</u>
Résultat de l'exercice	155 883,14
Excédent reporté 2022	<u>120 000,00</u>
Résultat de fonctionnement	275 883,14

INVESTISSEMENT :

Recettes	339 765,65
Dépenses	<u>411 661,47</u>
Résultat de l'exercice	-71 895,82
Excédent reporté 2022	<u>355 118,60</u>
Solde d'exécution cumulé	283 222,78
RAR (Reste A Réaliser) dépenses	<u>147 156,00</u>
Excédent d'investissement	136 066,78

Résultat cumulé excédentaire: 275 883,14 + 136 066,78 = 411 149,92 €

Après avoir entendu ce qui précède, sur proposition de M. Jean-Michel VITRAC, 1^{er} adjoint, à l'unanimité des membres présents, le vote du CFU est adopté.

Budget annexe lotissement :

FONCTIONNEMENT :

Recettes	72 556,44
Dépenses	<u>72 556,80</u>
Résultat de l'exercice	-0,36

INVESTISSEMENT :

Recettes	72 557,00
Dépenses	<u>72 556,14</u>
Excédent de l'exercice	0,51

Après avoir entendu ce qui précède, sur proposition de M. Jean-Michel VITRAC, 1^{er} adjoint, à l'unanimité des membres présents, le vote du CFU est adopté.

Fiscalité

Vote des impôts locaux :

Monsieur le maire rappelle les taux 2023 :

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 7,76%
- Taxe sur le foncier bâti : 26,14%
- Taxe sur le foncier non-bâti : 47,20%
- Contribution Economique Territoriale (CET) : 17,29%

Au vu des résultats financiers 2023, de notre trésorerie au 1^{er} janvier 2024, il n'y a pas lieu d'augmenter les taux d'imposition. C'est la proposition faite par M. le Maire, approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Tarifs des services publics communaux :

Gratuité pour les Associations

Pour les habitants de la commune :

- Repas période du 1^{er} mai au 30 septembre : 100 €
- Repas période du 1^{er} octobre au 30 avril : 180 €
- Mariage été : 200 €
- Mariage hiver : 300 €
- Anniversaire jeunes (18-20ans) été : 80 €
- Anniversaire jeunes (18-20ans) hiver : 120 €
- Occupation ponctuelle été : 50 €
- Occupation ponctuelle hiver : 80 €

Location à but lucratif :

- Repas été : 150 €
- Repas hiver : 250 €
- Séance gymnastique : 80 € (trimestre)

Cantine :

Prix repas traiteur : 3,93 € (appliqué au 1^{er} septembre 2024)

La commune refacture chaque mois aux familles le prix du repas.

Accueil périscolaire :

Parents imposables :

- De 7h30 à 9h00 : 1,50 €
- De 16h30 à 18h30 : 1,50 €
- De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 : 2 €

Parents non imposables (sur présentation du dernier avis de non-imposition sur le revenu) :

- De 7h30 à 9h00 : 1 €
- De 16h30 à 18h30 : 1 €
- De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 : 1,50 €

Subvention aux associations

- Association Parents d'Elèves : 1000 € (+ 4000 € exceptionnel voyage Londres et Toulouse)
- Association Sportive Galganaise : 800 €
- Club des aînés ruraux Lou Cantou Del Roc : 600 €
- Société de chasse : 300 €
- Pétanque : 150 €
- Sapeurs pompiers : 150 €
- Société de pêche Le Ver Rouge : 120 €

Personnel

La loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 revalorise le métier de secrétaire de mairie. Un décret précisera les modalités d'application de cette mesure.

Perspectives Travaux 2024

- De la rénovation Salles des Fêtes : travaux en cours : toiture panneaux photovoltaïque, reste le branchement ENEDIS. Une étude énergétique qui conditionnera les travaux de rénovation interne du bâtiment sera réalisée par le SIEDA.
- La requalification du Foyer Logement, étude en cours.
- Sécurisation sortie du Lotissement, étude en cours pour la création d'un chemin piétonnier en bordure de la RD287.
- Nouveau programme de voirie.
- Aménagement bureau de la médiathèque.
- Nouveau site internet SMICA.

Divers

- Création budget annexe photovoltaïque.
- Loi interdisant d'abattre les arbres en bordure de la voie publique.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

- Compte-rendu du Conseil Communautaire du 14 décembre 2023,
- Compte-rendu du dernier Conseil Communautaire du 15 février 2024,
- Programme voirie intercommunal 2024,
- Travaux de viabilisation zone artisanale de Lanuéjols,
- Aménagement d'un pôle social intercommunal multiservices intégrant sur un même lieu, un espace France-services, les bureaux du centre social avec une micro-crèche, ainsi que les bureaux de la Communauté des Communes (ancienne école publique Foirail Haut de Montbazens; en étude)
- Acquisition épareuse.

LE 13 AVRIL 2024

Fiscalité

Affectation du résultat 2023 au BP 2024

Suite au vote du CFU (Compte Financier Unique), l'excédent de fonctionnement s'élevant à 275 883,14 €, sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents décide d'affecter :

Au compte 1068 en investissement	145 883,14 €
Au compte R002 en fonctionnement	130 000,00 €
	<u>275 883,14 €</u>

Vote du Budget Principal

Fonctionnement Dépenses/Recettes	462 732,00 €
Investissement Dépenses/Recettes	636 796,34 €

Travaux Programmés

Salle des fêtes

- 1ère tranche : réfection toiture, pose panneaux photovoltaïques, raccordement ENEDIS
- 2ème tranche : Rénovation intérieure, étude énergétique (SIEDA) réalisée, en attente de résultat...qui conditionnera les travaux à réaliser(2025).

Rénovation bâtiment privé

Ancien Presbytère : réfection de volets.

Requalification du bâtiment Foyer Logement

Monsieur le Maire rappelle l'objectif de cette opération qui était de donner à ce bâtiment rénové, un nouveau lieu de vie. À la lecture de cet avant-projet, AVEYRON INGENIERIE n'a pas répondu à notre attente, si ce n'est de l'utilisation maximale des surfaces de 551 m², en privilégiant la création de logements avec une estimation financière justifiée, bien trop importante pour les besoins de notre collectivité.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal présents, **à l'unanimité**, ne souhaitent pas donner suite à cet avant-projet.

Pour autant, l'utilisation pour l'ensemble des associations (partie réfectoire, cuisine au rez-de-chaussée) est une priorité, que valident les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité**. Un aménagement réduit...équipement mobilier...à revoir, tables, chaises, comptoir, va être réalisé prochainement.

Une étude pour un nouveau mode de chauffage est nécessaire.

Ayons pour objectif, la mise à disposition pour le monde associatif...septembre 2024.

Donnons-nous le temps de la réflexion de l'opportunité pour l'utilisation des locaux restants...

Création logements sociaux

Cession de deux parcelles du lotissement. Monsieur le Maire prendra contact avec Aveyron Habitat.

Voirie

- Nouveau programme intercommunal
- Chemin piétonnier : présentation du projet réalisé par le département
- Sécurisation voirie Route de Peyrusse D 87, CR n°7 Camp Roux, problème écoulement de l'eau, vu avec le Conseil Départemental (réalisation Commune, aide spécifique du Département).:

Stade Municipal

- Eclairage lampes LED (coût 32 000.00 € TTC), à l'étude.

Nouveau Site Internet

SMICA, en cours

Vote du Budget Lotissement

Fonctionnement Dépenses/Recettes	164 351,26 €
Investissement Dépenses/Recettes	164 321,26 €

Création d'un Budget Annexe Photovoltaïque

Vu l'instruction comptable M4 applicable aux services publics, industriels et commerciaux.
Considérant que l'activité de production d'électricité par l'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que la vente de l'énergie ainsi produite, constitue un service public industriel et commercial nécessitant un suivi au sein du budget spécifique.

Vote du Budget Photovoltaïque

Fonctionnement Dépenses/Recettes	1001,00 €
Investissement Dépenses/Recettes	70 000,00 €

La Poste

Nouvelle convention « La Poste, Agence Communale »

Personnel

Monsieur le Maire, explique à ce jour, l'activité de notre agence postale est en nette progression. Madame Julie BARDOU, qui en assure la gestion en plus du secrétariat de la mairie, son temps de travail à 30 heures par semaine est insuffisant

Pour assurer au mieux ces deux fonctions, Monsieur le Maire, propose une augmentation du temps de travail de 5 heures, soit 35 heures hebdomadaires.

Après discussion, vu la nouvelle convention avec la Poste, le Conseil Municipal, à **l'unanimité**, est favorable à cette proposition.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Compte-rendu du dernier Conseil Communautaire du 09 avril 2024 :

- Comptes administratifs et comptes de gestion 2023, budget principal et budget annexe
- Vote du budget primitif du budget principal :

FONCTIONNEMENT :	
Recettes	2 481 559,00
Dépenses	2 481 559,00
INVESTISSEMENT :	
Recettes	2 916 498,00
Dépenses	2 916 498,00
- Vote du budget primitif annexe déchets :

FONCTIONNEMENT :	
Recettes	960 298,58
Dépenses	960 258,58
INVESTISSEMENT :	
Recettes	258 994,12
Dépenses	258 994,12
- Vote du budget annexe SPANC
 - ZA Le Pont Lanuéjols
 - ZA Le Fargal Montbazens
 - Office Du Tourisme
- Dépôt permis d'aménager extension de la zone artisanale Le Pont à Lanuéjols
- Assistance à maîtrise d'ouvrage transfert compétences eau et assainissement

LE 27 JUIN 2023

Avancement Travaux... Equipement 2024

Salle des fêtes

Réfection de la toiture, pose panneaux photovoltaïque terminées, reste à réaliser le raccordement ENEDIS.

Aménagement intérieur du bâtiment

Monsieur Vincent BERTHOUMIEU, présente dans le cadre de l'avant-projet énergétique, le remplacement des aérothermes gaz existants par une pompe à chaleur réversible air/air.

Lotissement

Viabilisation terminée. En attente plan de recollement des réseaux pour solder l'opération.

Bâtiment Ancien Presbytère

Changement des volets réalisés (façade nord).

Aménagement Foyer

En cours de réflexion.

Achat Energie (SIEDA)

Adhésion au groupement de commande par le SIEDA.

Personnel

Julie BARDOU, secrétaire de mairie, augmentation du temps de travail hebdomadaire, de 30h00 à 35h00.

Arrêté applicable au 1er septembre 2024.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Prochaine réunion du Conseil Communautaire prévu le 24 juin 2024,

Travaux... Equipement

Salle des fêtes

Alarme incendie...détecteur dans les combles (déclenchements intempestifs), intervention entreprise BROUSSY.

LE 23 SEPTEMBRE 2024

Rénovation intérieure du bâtiment

Présentation audit-énergétique par M. Vincent BERTHOUMIEU. Validation du projet... simulation financière et choix du maître d'œuvre.

Ravalement façade Ecole

Façades est et ouest, entreprise M&J Façades retenue, travaux pour 2025.

Voirie

Opération terminée pour un coût de 23 589.00 €, financé par la Communauté Des Communes.

Pour rappel, voies concernées :

- VC 12 : Peyrator / Bicouche (en partie, 500m)
- VC 34 : Bessieres / Bicouche
- VC 32 : Lagarrigue / Bicouche
- VC 38 : Fatigue, Route de Tourniac / Bicouche
- VC 31 : Les Pezieres / P.A.T.

WC Public

Remplacement du sanitaire existant défectueux.

Foyer Associatif

- En cours d'aménagement : réfection peinture
- Equipement : Tables, comptoir
- Chauffage : régulation des radiateurs (pose de têtes thermostatiques connectées pilotables sur place)

Terrain Lotissement

Création de 4 pavillons par AVEYRON HABITAT. Monsieur le Maire rend compte de la réunion du 1^{er} juillet, de la commission travaux avec M. LAROCLETTE, directeur d'AVEYRON HABITAT et Mme COURTAILLAC chargée de mission.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, est favorable à cette opération et mandate Monsieur le Maire à signer tout actes et pièces relatifs à cet effet.

Personnel

Arrêté de nomination de Madame Julie BARDOU aux fonctions de secrétaire générale de mairie.

Ecole

Rentrée scolaire :

Effectif

- 23 élèves en maternelle
- 13 élèves en élémentaires.

Cantine

La société ANSAMBLE ayant revu ses tarifs pour l'année scolaire 2024-2025, de nouveaux tarifs seront applicables au 1^{er} octobre :

- nouveau tarif 4.10 € (ancien tarif 3.93 €), soit une augmentation de 0.17 €

Le Conseil Municipal valide ce nouveau tarif que nous impose le traiteur ANSAMBLE.

Transports Scolaires (Organisés par la Région)

M. le Maire rappelle la gratuité de ce service public pour les familles.

La participation de la Commune demeure :

- Forfait carte scolaire primaire : 189,50 €
- Forfait carte scolaire demi-pensionnaire : 189,50 €
- Forfait carte scolaire pensionnaire : 140,00 €

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Compte-rendu du dernier Conseil Communautaire du 24 juin 2024 :

- Subventions, nouveaux plans de financement
- Aménagement d'un pôle social intercommunal multiservices
- Extension de la Zone Artisanale de Lanuéjols : tranche n°2
- Programme voirie 2024
- Consultation Marché Public
- Attribution du Marché Public
- Acquisition d'une pelle à pneus
- Etude pour le transfert de la compétence assainissement
- Vente de terrains zone artisanale du FARGAL

Prochaine réunion du Conseil Communautaire prévu le 30 septembre 2024,

LE 18 DECEMBRE 2024

Bilan Travaux... Equipement 2024

Travaux réalisés

- Rénovation salle des fêtes : réfection toiture, pose panneaux photovoltaïques
- Voirie

Equipement

- Volets bâtiment Presbytère
- Tables espace Foyer Associatif
- Chaises Salle Des Fêtes

Prévision Travaux... Equipement 2025

Travaux

- Rénovation intérieur Salle Des Fêtes (rénovation énergétique du bâtiment)
- Chemin piétonnier Lotissement (.....RD287)
- Eclairage Stade (lampes LED)

Equipement

Syndicat De l'Eau SMAEP

Approbation du service public de l'eau potable

Assainissement Collectif

Une nouvelle redevance performance des systèmes d'assainissement remplacera la redevance modernisation des réseaux.

Centre De Gestion

Nouvelles conventions

Site Internet

En ligne depuis le 04 décembre 2024 : www.galgan.fr

Protection Sociale Complémentaire

Prévoyance cotisation obligatoire à partir du 01.01.2025 de l'employeur

Location Espace Foyer Associatif :

Uniquement pour les habitants de la commune :

- Été : 50 €
- Hiver : 80 €
- Gratuité pour les Associations

Bulletin Municipal

Eolien : demande insertion « Evolution du Projet »

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du 23.06.2023, a pris acte de l'arrêté de M. le Préfet en date du 13 mai 2023, du rejet du projet éolien porté par la société VSB. Pour information, cet arrêté a également été en ligne sur le site internet de la commune de Galgan.

Considérant cette affaire terminée, le C.M. ne voit pas l'intérêt d'une mention particulière, dans le bulletin municipal 2024 2025.

LE FOIRAIL



TERRAINS VIABILISES

18.60 € le M2

ENCORE 6 LOTS DISPONIBLES



Renseignements auprès de la mairie

56 rue du Cantou 12220 GALGAN



mairie@galgan.fr¹⁸



05 65 80 41 08

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement était de 476 489 €.

Recettes

- Impôts directs locaux 148 904 € représentant 31,3% des ressources
- Les dotations de l'Etat 145 052 € représentant 30,4%
- L'excédent antérieur reporté (N-1) 130 000 € représentant 27,3%
- Les produits de services 40 088 € représentant 8,4%
- Revenus des immeubles 11 400€ représentant 2,4%
- Atténuation des charges/remboursement 1045 € représentant 0,2%

Dépenses

Total dépenses 332 408 € de fonctionnement

- Charges à caractère général 136 619 € soit 41,1%
- Charges de personnel 118 050 € soit 35,5%
- Autres charges gestion courante 53 874 € soit 16,2%
- Amortissement 10 977 € soit 3,3%
- Atténuation de produits 12 888 € soit 3,9%
- Charges financement 0 €
- Virement à la section investissement 144 081 € (autofinancement brut)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget de d'investissement était de 654 219 €.

Dépenses

On trouve comme opérations :

- Rénovation de la Salle des Fêtes 95 000 €
- Avance au budget lotissement 6 000 €
- Avance au budget photovoltaïque 70 000 €
- Rénovation bâtiment public à venir 346 419 €
- Mobilier 20 000€
- Voirie (chemin piétonnier, ...), éclairage stade 110 000 €
- Autres réseaux 5 000 €
- Logement site internet 1 000 €
- Caution 800 €

Recettes

- Excédent d'investissement (N-1) 283 223,78 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 145 883,14 €
- FCTVA 14 999,08 €
- Taxe d'aménagement 6 000 €
- Amortissement 10 977 €
- Subvention Etat + Département 49 056 €
- Virement de la section de fonctionnement 144 081 € (autofinancement brut)

TAXE FONCIÈRE

Le Villefrancois

LA GAZETTE du QUERCY ROUERGUE



Dans l'Ouest aveyronnais, Galgan est la commune où le taux de la taxe foncière est le plus faible (26,14 %).

Un paysage fiscal contrasté

TAXE FONCIÈRE. *La hausse nationale de 3,9 % de la taxe foncière ne se ressent pas de la même façon dans toutes les communes. En Aveyron, les différences de taux obligent à se poser des questions sur l'impact de la fiscalité sur l'équilibre du développement territorial.*

La communauté de communes "Decazeville Communauté" regroupe douze communes. Les taux de taxe foncière varient considérablement au sein de ce territoire, reflétant les différentes réalités économiques et les choix politiques locaux.

Decazeville, ville-centre de l'intercommunalité, affiche une taxe foncière de 47,38 %.

Aubin, deuxième ville la plus peuplée de la communauté, présente un taux légèrement inférieur à 44,45 %. Firmi, troisième commune en termes de population, applique un taux de 40,7. Bien que prononcés, ces écarts ne sont pas incompréhensibles et semblent parfaitement correspondre aux différences de taille des trois communes. Le reste de l'intercommunalité révèle une relative homogénéité fiscale, puisque la plupart des taux oscillent entre 35 et 40 %. On trouve ainsi, par ordre croissant, Viviez (35,79), Almont-les-Junies (36,17), Saint-Santin (38,81), Bouillac (39,55), Saint-Parthem (39,56), Cransac (39,65), Flagnac (39,74). En comparaison de cet ensemble, les petites communes de Livinhac-le-Haut et Boisse-Penchot, au bord du Lot et devenues banlieue pavillonnaire de Decazeville, affi-

La taxe foncière, payable en octobre 2024, a augmenté d'au moins 3,9 % par rapport à 2023. Cette hausse est due à l'indexation des valeurs locatives cadastrales, qui servent de base au calcul de la taxe foncière. Elles sont revalorisées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé. Pour 2024, le coefficient de revalorisation a été fixé, selon le site des finances publiques, à 1,039, ce qui correspond à cette augmentation forfaitaire de 3,9 %.

Cette hausse s'applique donc automatiquement à tous les biens immobiliers, qu'il s'agisse de propriétés bâties ou non bâties, à l'exception des locaux professionnels qui suivent un régime différent.

En clair, la taxe augmente pour tous les propriétaires, même si leurs revenus n'ont pas progressé dans les mêmes proportions.

Malheureusement, certains contribuables ont la désagréable surprise de constater une augmentation supérieure sur le montant à payer. Deux explications à cela. Premièrement, les collectivités locales (communes et intercommunalités) ont eu la possibilité de modifier leurs taux d'imposition jusqu'en avril pour répondre à leur besoin de rentrées. Deuxièmement, si le bien immobilier a fait l'objet de travaux importants, sa valeur locative cadastrale a pu aussi être réévaluée à la hausse.

Si l'on compare les taux dans l'Ouest Aveyron, on note une variation allant de 29,75 % pour la commune la moins taxée, Galgan, à 42,07 % pour la plus taxée, Villefranche. En tant que ville-centre de la communauté, la Perle du Rouergue affiche assez naturellement le taux le plus élevé, qui reste tout de même moins haut que ceux trouvés à Rodez (48,18) et Millau (52,09), qui détient le record du département.

Le taux de Villefranche s'explique par plusieurs facteurs. Le niveau de services publics (équipements culturels, sportifs, éducatifs) y est plus important que dans les villages et bourgs voisins. Existente également des charges de centralité liées à son statut de pôle urbain. Enfin, la ville doit supporter des projets d'investissement pour maintenir son attractivité économique et touristique. Il convient de souligner que le taux global demeure inchangé par rapport à l'an dernier, malgré l'augmentation forfaitaire de 3,9 % à l'échelle nationale, ce qui prouve les efforts de la municipalité pour ne pas assommer le contribuable.

D'autres communes dans le secteur affichent un taux élevé, comme La Rouquette (40,69 %), Monteils (40,36), Najac (40,13), Saint-André de Najac (41,69) ou encore Salvagnac-Cajarc, avec 40,17 %.

Parmi les communes ayant le taux le plus bas, on trouve donc Galgan (26,14), Maleville (29,75), Brandonnet (27,69), Compolibat (28,33) ou encore Rignac (27,69) et Mayran, dans le pays rignacois, où le taux n'est que de 24 %. Ce n'est pourtant pas le plus bas du département, puisque Prades-d'Aubrac propose la plus faible taxe sur le foncier bâti du Rouergue avec 23,46 %.

Bien que les communes les plus importantes aient fait l'effort de la stabilité, on peut noter une tendance générale à l'augmentation, en ligne avec la tendance nationale. Difficile de ne pas y voir une forme de compensation à la réduction des dotations de l'État aux collectivités locales, ainsi que l'impact de la longue période de forte inflation qui a augmenté les coûts de fonctionnement des communes.

Pour l'avenir, il faudra également prendre en compte les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation sur les finances communales.

Bref, l'analyse des taux de taxe foncière dans l'Ouest aveyronnais révèle un paysage fiscal contrasté. Cette diversité soulève des questions d'équité territoriale et d'attractivité au sein du département. La coopération intercommunale aurait donc ici un rôle clé à jouer dans l'harmonisation fiscale afin d'assurer un développement équilibré.

Publié le 19/09/2024 à 06:26

[Le Villefranchois](#), [Société](#)

ADMINISTRATIF – SERVICES

MAISONS FRANCE SERVICES



Rignac

2 Place du Portail Bas
12390 Rignac
France
05 65 80 21 03
rignac@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous

Lundi : Fermé

**Mardi : 09:00 - 12:00
14:00 - 16:30**

**Mercredi : 09:00 - 12:00
14:00 - 16:30**

**Jeudi : 09:00 - 12:00
14:00 - 16:30**

**Vendredi : 09:00 - 12:00
14:00 - 16:30**

Samedi : 09:00 - 12:00

Capdenac-Gare

9 rue de la République
12700 Capdenac-Gare
France
05 65 80 49 31
franceservices@capdenacgare.fr

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous

Lundi : 10:30 - 16:30

Mardi : 14:00 - 18:00

Mercredi : 10:30 - 16:30

Jeudi : 14:00 - 18:00

Vendredi : 08:00 - 12:00

Samedi : Fermé

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR VOUS AIDER DANS TOUTES VOS DEMARCHES



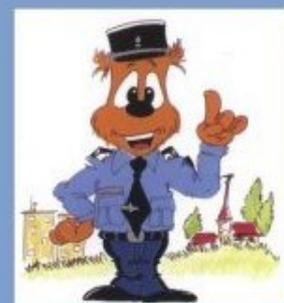
SECURITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



Contre les vols d'engins et d'accessoires, contre les vols de carburant et d'outils

Afin de prévenir ce type de vols, voici quelques conseils :

- Fermer les exploitations, le soir, après l'activité
- Retirer les clefs des engins agricoles
- Retirer la console et l'antenne, si possible ,chaque soir et les stocker en lieux sûr
- Installer des éclairages à détection de présence, éléments dissuasifs
- Installer un système vidéoprotection pour surveiller l'accès au site et aux bâtiments, avec renvoi des images auprès d'une télésurveillance et/ou sur le portable pour donner l'alerte
- En cas de visites suspectes ou de badauds sur son terrain bien vouloir, relever les plaques d'immatriculation des éventuels véhicules et prendre contact avec votre brigade de Gendarmerie.



**SI VOUS ETES VICTIME N'INTERVENEZ PAS NE
TOUCHEZ A RIEN ALERTEZ LA GENDARMERIE**

Montbazens : 05 65 80 60 02 ou 17



15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE
MÉDICAL URGENT



17
**POLICE
SECOURS**



18
**SAPEURS-
POMPIERS**



112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN



114
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES



115
SAMU SOCIAL
SOS SANS ABRI



119
ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE



197
ALERTE ATTENTAT
ALERTE ENLÈVEMENT



3018
SIGNALER UNE SITUATION
DE CYBERHARCÈLEMENT
ÉDUCATION NATIONALE
ET JEUNESSE



3020
SIGNALER UNE SITUATION
DE HARCÈLEMENT
ÉDUCATION NATIONALE
ET JEUNESSE



3237
PHARMACIE
DE GARDE



3919
VIOLENCES FEMMES
INFO

Les services d'urgence utilisent un numéro unique, le

0 800 112 112

pour rappeler les personnes ayant contacté les secours.

Ce numéro est gratuit

Il n'y a aucun risque à répondre à cet appel,

ce n'est pas un appel malveillant

TROIS DEFIBRILLATEURS



ESPACE ASSOCIATIF

SOUS LE PORCHE

STADE MUNICIPAL

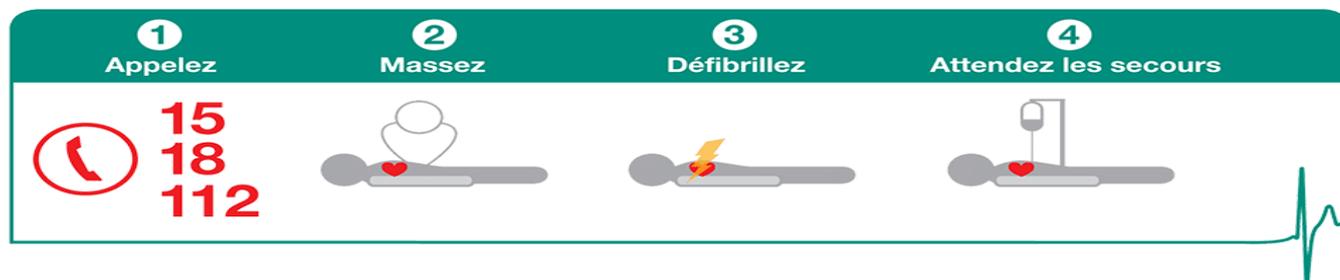
DANS LES VESTIAIRES

ANCIEN FOYER LOGEMENT

SOUS LE PORCHE

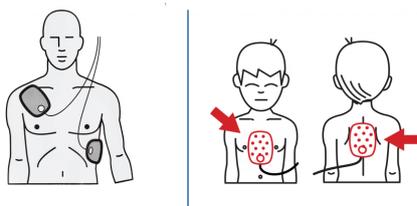
Depuis 2007 et le décret du 04/05/2007- Art R.6311-15 du code de la santé publique, « toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe ». Ce décret autorise donc tout citoyen à utiliser un DAE, qu'il s'agisse d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) ou entièrement automatique (DEA). Cependant, afin de pouvoir utiliser un DAE, il est important de connaître ses fonctionnalités ainsi que les gestes à effectuer pour assurer à la victime des meilleures chances de survie. 800 personnes pourraient être sauvées par an dans notre pays grâce à la mise en œuvre d'un défibrillateur.

Lorsqu'un arrêt cardiaque est détecté, l'utilisation d'un défibrillateur est nécessaire, sans oublier que la priorité est d'appeler les secours.



Assurez-vous que la victime est positionnée sur une surface sèche avant d'utiliser le DAE

Démarrez le DAE en appuyant sur le bouton « Marche » ou « On ».
Installez les électrodes sur la poitrine de la victime.



Lorsque les électrodes sont positionnées, le DAE pourra démarrer l'analyse du rythme cardiaque

Si le choc est nécessaire : L'appareil vous préviendra de la nécessité de le délivrer. Tout au long du processus de défibrillation, écoutez et suivez les instructions vocales

Des formations ouvertes à tous devraient être mises en place en 2025

NOS ASSOCIATIONS



Comité Des Fêtes

Chers Galganais et Galganais,



Pour commencer, nous pouvons vous dire que 2024 fût une belle année pour votre Comité des Fêtes. Nous avons commencé en beauté avec le traditionnel cochon à la broche, qui plaît toujours autant, sans oublier ensuite le week-end de la fête votive, précédé de la semaine des aubades, qui ont également été une réussite.



Nous avons réitéré le quine en fin d'année, son succès nous confirme que nous devons continuer à l'organiser et à l'améliorer, il plaît beaucoup et il permet de se retrouver plus souvent.

Au cours de l'année 2025, nous espérons vous voir nombreux pour partager ces moments conviviaux et faire de ces événements un véritable succès. Merci pour votre soutien et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements. Nous sommes prêts pour ouvrir les festivités de 2025 qui seront encore meilleures.



Notre programme pour 2025 :

- Cochon à la broche le 15 mars
- Fête du village les 4, 5 et 6 Juillet
- Quine début décembre

Le Nouveau bureau du comité en 2025 :

Co-Présidents : Rémi MELLÉ et Alexia MARTY
Co-Trésoriers : Killian MARTY et Rodrigo TABORDA
Co-Secrétaires : Ludmila LOUPIAS et Ambre CHEVALLIER

Le Comité des Fêtes tient à vous remercier (Habitants, Mairie, Commerçants) et nous vous souhaitons une année 2025 pleine de rires, de rencontres et de belles fêtes.

Association Lou Cantou del Roc



Forte de ces 140 adhérents, l'association a connu une année 2024 pleine d'activités et d'animations

15 Janvier à Peyrusse le Roc : galette/jeux - **13 Février** : Assemblée Générale à Peyrusse le Roc

6 Avril à Peyrusse le Roc : repas stockfisch, jeux - **16 Mai** : balade dans la région du Sidobre

14 Juin : visite des Martinets du Lézert, repas chez Carles à Monteils

7 Juillet : déjeuner fête votive de Galgan

Du 18 au 25 Août : séjour en Côte d'Opale, Magnifique territoire avec une journée à Bruges.

22 Septembre : concert avec les Amis de la Chanson à Galgan



3 Octobre : journée de la forme à Salles Courbatiers -

5 Octobre : marche au profit du Téléthon

14 Octobre : repas/jeux à Galgan

Du 10 au 13 Octobre : 17 adhérents ont participé au voyage de l'Amitié en Espagne

3 Novembre : repas dansant à Galgan

30 Novembre : repas de fin d'année, stockfisch, animé par Lous Cantaïres de l'Aubrac

Toutes ces animations ont connu une belle participation. Merci à tous les bénévoles qui font vivre notre association.

Jeux de carte et de société tous les lundis à 14h au foyer logement à Galgan.

L'année 2024 s'achève par le Réveillon qui connaît un réel succès.

Vive 2025 dans la convivialité, la bonne humeur, la joie de se retrouver afin de tisser des liens sociaux toujours plus forts.

Meilleurs vœux de bonnes et heureuse année aux pétruciens et pétruciennes et aux galganais et galganaises.



CLUB DE PETANQUE DE GALGAN

Le club de pétanque de Galgan est composé de 14 membres âgés de 28 à 93 ans, ce qui fait un total de 953 années d'expérience, d'amitié et de bonne humeur !

Notre objectif n'est pas de nous prendre pour des champions, les boules sont souvent récalcitrantes, notre but est de nous distraire afin de passer de bons moments de détente, d'amitié et de convivialité.

Quel que soit votre âge, homme ou femme, même si vous n'avez jamais touché une boule de pétanque, venez nous rejoindre, nous assurerons votre formation avec bienveillance, respect, une dose d'humour et une franche camaraderie.

Les parties se déroulent les vendredi après-midi ou en soirée suivant les saisons.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Yves FOUCRAS 06.08.35.75.77



ASSOCIATION SPORTIVE GALGANAISE

La saison dernière, au terme d'une saison pleine, l'ASG a réussi son objectif, à savoir la montée en division supérieure, la D4. Vous étiez plus d'une centaine à assister à notre dernier match de championnat où nous recevions notre dauphin Vallon 3. Une dose d'encouragement qui a motivé plusieurs jeunes joueurs à nous rejoindre.

En effet, cette saison, Galgan a pu engager une équipe supplémentaire en championnat D5 avec un effectif largement revu à la hausse, 43 joueurs encadrés par huit dirigeants. Notre cure de jouvence continue, puisque dix-huit de nos joueurs sont âgés de moins de vingt ans.

Cette nouvelle saison, nous avons connu un début de championnat difficile pour nos deux équipes, la mise en place des nouveaux joueurs et le manque de repères et d'automatismes ont compliqué la tâche. Malgré tout, depuis fin novembre, l'ASG accumule les bons résultats et espère bien atteindre ses objectifs de milieu de classement pour ses deux équipes.

En coupe, notre équipe réserve s'est inclinée au tirs-au-but contre St Laurent/La Canourgue évoluant une division au-dessus.

En coupe d'Aveyron notre équipe ne s'est, elle aussi, inclinée aux tirs-au-but face à Camboulazet mais reste qualifiée en coupe de l'essor ou elle recevra Ste Radegonde en huitième de finale.

Enfin, après une année d'entraînement, nous avons pu engager une équipe féminine, mais l'effectif n'étant assez conséquent, nous avons fait une entente avec le club de Combes. Là aussi, les résultats sont difficiles à obtenir, un grand nombre de nos joueuses connaissent leur première année de football. N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer l'équipe !

L'ASG tenait à vous remercier pour vos encouragements au bord du terrain, vous êtes de plus en plus nombreux à venir nous soutenir et c'est une source de motivation supplémentaire pour nos jeunes joueuses et joueurs.

LE BUREAU

Président : MALRIEU Nicolas

Vice-Présidents : ALAUX Benjamin
SURIANO Thomas

Secrétaire : SALLES Loïck

Secrétaire adjoint : ALMAYRAC Fabien

Trésorière : GUENNEGUES Yoann

Trésoriers adjoints : GINESTET Clément
MARTY Killian

Coach Equipe 1 : GAYRALD Clément

Coach Equipe 2 : BARNABE-BOUZOU Sébastien

Responsable Féminines : GAYRALD Marina

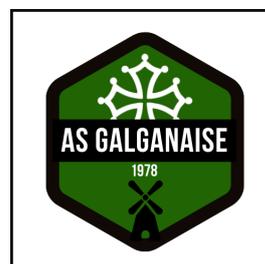
EFFECTIF

Dirigeants : 3

Dirigeants/Joueurs : 5

Joueurs : 43

Joueuses : 6



Arrivée joueuses : CAVALIE Ema - COLOMB Lisa - LOUPIAS Ludmila - MORUZZI Maëva - OLIVIER Claire - GAYRALD Marina
Arrivées joueurs : ALLEGUEDE Enzo - BRENDOU Bastien - CHRISTOPHOUL Tomy - COUSY Loïs - GLADIN Rudy - HIGONET Mathieu - MAGNES Ruben - MARIOT Noé - PAJANY Joris - POMIES Mathis - VIGUIE Simon
Retour joueurs : CANTALOUBE Mickaël - CARLES Thibaut - PETREMANN Nicolas
Arrivé dirigeant : JONIS Bruno
Retours dirigeants : BARNABE-BOUZOU Sébastien - PAJANY Jean-Pierrot
Départ ou arrêt : LAUMOND Gérard - MADALENO TABORDA Luis Filipe - QUEVAREC Erwan

ENTRAINEMENTS

Le mardi 19h30 et le vendredi 20h00 au stade.

MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES

Courant janvier 2025 : Passage des traditionnels calendriers

12 avril 2025 : Soirée Moules-Frites

06 juillet 2025 : Fête de Galgan : concours de pétanque + soirée apéro/concert

27 septembre 2025 : Soirée Moules-Frites

Dates susceptibles d'être modifiées en fonction de notre calendrier des matchs ainsi que de la réfection de l'intérieur de la salle des fêtes.

L'ensemble des membres de l'ASG vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 et vous remercie par avance de votre accueil et votre soutien lors de la distribution de nos calendriers.

Encore merci et bonne année à tous !!!





La société de chasse Galgan - Valzergues

La saison de chasse se passe bien , nous nous retrouvons le mercredi , le vendredi et le dimanche et nous passons de bons moments de convivialité. La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 . Vœux de Bonheur, Santé et Joie.

Le président Jean François Serres



MEDIATHEQUE DE GALGAN

L'équipe des bénévoles de la médiathèque de Galgan vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Médiathèque : 20 place du bourg 12220 Galgan. Tel 06 50 26 06 36 .
mail : bibliogalgan@orange.fr
suivez nous sur FB : médiathèque de Galgan

Notre médiathèque a mille visages.

Elle est ouverte à toutes et tous sans exception.
Pour lire, bien sûr, mais aussi partager un thé ou un café .
Bavarder un moment de tout et de rien, lire un journal ou une revue disponibles sur les ressources en ligne de la médiathèque départementale.
Et bien d'autre choses encore...



notre petit salon



Elle est ouverte :

les mardi et jeudi de
le mercredi de
le samedi de

16h30 à 18h
9h30 à 11h
15h30 à 18h

Les livres et les jeux circulent entre les médiathèques de Plateau. Une envie ? Un coup d'œil à notre catalogue en ligne sur :

mediatheque.aveyron.fr/vos-mediatheques/plateaumontbazens.

Au moyen de votre date de naissance, sans tiret ni espace (**jjmmaaaa**), comme mot de passe, vous accéderez à une multitude de services. Fouillez, visitez, cherchez.....

L'offre documentaire est renouvelée régulièrement par des « réassorts » à la MDA et par des achats deux fois par an.



Nous sommes riches d'environ **110 adhérents** qui fréquentent régulièrement nos murs.
Nos rayons vous proposent environ **3000 documents** et **170 jeux de société**.
Nous effectuons environ **1700 prêts** par an.

L'école vient dans nos murs toutes les 7 semaines. Lydie assure l'accueil, présente des expositions et des outils d'animation

Hors les murs, nous organisons des ateliers d'écriture, de couture, de dessin et de tricot-crochet, pour enfants et adultes.



après midi jeu au parc



atelier création couture



atelier écriture et dessin



atelier poésie

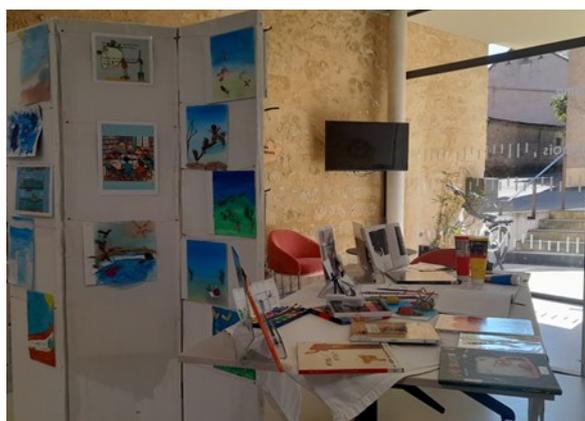


aquarelle avec Gine Guiol



atelier couture

Notre stand à la journée du livre, au moulin de la culture



Notre équipe : Celine, Elisabeth, Françoise, Lydie, Sandrine, Virginie et tous ceux qui nous aident ponctuellement. Merci à tous.

ASSOCIATION DES **PARENTS D'ÉLÈVES**

Le rôle de l'APE est d'aider à financer les activités scolaires, éducatives et culturelles pour les enfants de l'école.

Cette année a été très marquante et très enrichissante pour les enfants car ils ont participé à deux merveilleux voyages scolaires organisés par les enseignantes, Sandrine Moreaux et Claire Puech.

En effet, les CE-CM ont eu la chance de partir à Londres en avion du 24 au 27 juin 2024. Les moyennes section, grandes section, CP sont eux partis à Toulouse en train du 21 au 24 mai 2024.

De plus, une vente de gâteaux St Michel a été réalisée au mois d'avril. En octobre, l'opération jus de pommes a été renouvelée et une vente de jus a eu lieu au mois de décembre.

A noter : il reste encore du jus de pommes à vendre. Si vous souhaitez en acheter, n'hésitez pas à contacter : Jean-Rémy Salles au 06.31.40.01.40.



Cette année, le bureau a été renouvelé comme suit :

Président : SALLES Jean-Rémy

Trésorière : RULHES Elodie

Secrétaire : DALMON Anaïs

Tous les parents d'enfants scolarisés à l'école de Galgan sont adhérents et acteurs des actions de l'association.

Nous tenons à remercier la Mairie, les personnes ayant donné des pommes pour la confection du jus, les bénévoles et tous les participants aux différentes manifestations.

A vos agendas: la kermesse aura lieu le vendredi 23 mai 2025.

Pour contacter le bureau de l'Association des Parents d'Élèves : ape.galgan12@gmail.com

L'APE tient à vous souhaiter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette Nouvelle Année !



CE-CM à Londres



MS-GS-CP à Toulouse



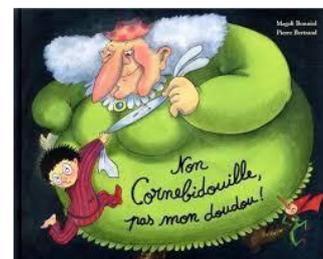
GALGAN : Petits Monstres et Sorciers sont de retour.



N'ayez pas peur, mais faites attention car cette année vous risquez de rencontrer 37 petits monstres ou petits sorciers prêts à vous lancer des sorts... (5 CM2, 2 CM1, 5 CE2, 8 CE1, 2 CP, 2 GS, 6 MS, 3 PS2, 4 PS1).

Leur thème de travail de l'année est la peur, les sorciers, les monstres.

D'ailleurs, Pierre Bertrand, l'auteur de *Cornebidouille*, la fameuse sorcière, viendra à l'école en fin d'année scolaire pour raconter des histoires et nous parler de son métier d'écrivain de livres de jeunesse.



Sandrine Moreau est directrice de l'école et enseigne aux CE1, CE2, CM1, CM2.

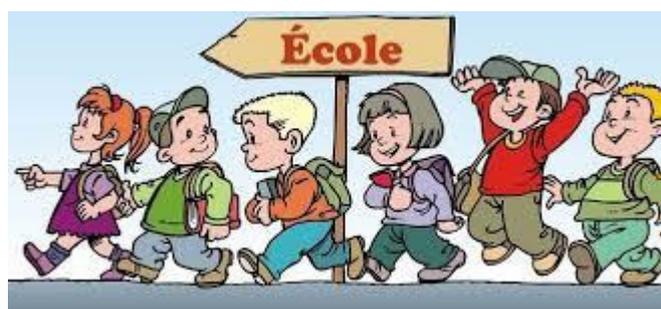
Claire Puech est la maîtresse des maternelles et des CP. Elle travaille à temps partiel et c'est Clémence Crouzet qui complète son temps partiel tous les vendredis.

Martine Boyé est l'ATSEM de la classe maternelle. Elle est aussi responsable de l'accueil périscolaire et de l'aide aux devoirs. Elle assiste Aude Jousset à la cantine.

Aude Jousset s'occupe de la mise en place des repas livrés quotidiennement par l'entreprise Ansemble. Elle est responsable du nettoyage de la salle des associations mise à la disposition des enfants de l'école pour les repas. Elle s'occupe également du ménage des classes.

Cette année scolaire a commencé avec des séances de natation à la piscine de Villefranche de Rouergue. Ils ont commencé les séances sportives au gymnase de Montbazens depuis début janvier.

A la fin de l'année, avec les écoles du réseau, un projet artistique « voyage au tour du monde » sera exposé à la médiathèque de Montbazens.





Année 2023/2024

Ecole de Galgan

LA CCPM

MOULIN DE LA CULTURE à MONTBAZENS



Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00,
jusqu'à 18 h 30 le vendredi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

LE MOULIN DE LA CULTURE, ancienne minoterie requalifiée, situé au 11 quartier du Vieux Bourg à Montbazens, abrite :

- l'office de tourisme ;
- la médiathèque tête de réseau du Plateau ;
- le musée d'art chinois et de faïences anciennes ;
- une salle d'exposition temporaire ;
- et la salle du moulin.

Adeline MARTY, adjointe du patrimoine et

Olivier GUINOT, coordinateur du réseau des médiathèques vous y accueillent.

Ils peuvent compter sur les **bénévoles du réseau de médiathèques et de l'office du tourisme** pour enrichir le service apporté à la population en terme de permanences, d'animations et de promotion !



Le wifi public est à votre disposition gratuitement à la médiathèque et office de tourisme



L'office de tourisme, s'adresse aux touristes et aux locaux. Il assure la promotion touristique du territoire et valorise sa dynamique. Mensuellement, un agenda est édité regroupant les visites et animations locales, il est envoyé aux mairies, aux professionnels du territoire, aux offices de tourisme des alentours et en libre service au moulin. Nous rappelons aux associations l'intérêt d'indiquer leurs animations en amont afin d'enrichir cet agenda. La modernité du logo et du guide 2024, apporte une nouvelle dynamique à notre territoire.

Une nouvelle édition du topo-guide commun au plateau de Montbazens et au pays Rignacois, regroupant 21 chemins de randonnée, au départ de chaque commune, sera dévoilé en 2025 ! Une convention de partenariat pour les visites sur le Plateau est éditée, pour plus de renseignements, contacter Adeline.

Un point d'information tourisme est présent également à Peyrusse-le-Roc, ouvert toute l'année avec des horaires plus étendus durant la saison estivale.

Un rapport d'activité sera édité courant le premier trimestre de l'année 2025.



La médiathèque de Montbazens fait partie du réseau des médiathèques du plateau de Montbazens, qui regroupe les médiathèques de : Brandonnet, Galgan, Lanuéjols, Montbazens et Roussennac ainsi que les points lecture des Albres, Compolibat, Lugan, Peyrusse-le-Roc, Privezac et Valzergues. La carte d'adhésion annuelle de 10 euros (*gratuite pour les mineurs*) donne accès aux 13 000 ouvrages (livres, cd, dvd) propriétés du réseau ainsi qu'aux collections de la médiathèque départementale. Des animations, notamment pendant les vacances scolaires, sont régulièrement organisées (contes, ateliers artistiques, etc.) mais aussi journée du livre et spectacles.

Avec le soutien financier de l'État, le Conseil Départemental et sa médiathèque proposent une offre de ressources en ligne pour les usagers des bibliothèques aveyronnaises. Cette offre permet d'accéder de n'importe où à un catalogue varié de ressources culturelles directement via le portail de la médiathèque départementale : presse, autoformation, mangas, musique, etc.

Le musée d'art chinois et de faïences anciennes, propriété de la commune de Montbazens est ouvert aux mêmes horaires que le moulin de la culture, en visite libre.

La salle d'exposition temporaire, en visite libre, offre aux artistes (essentiellement locaux) un écrin sobre et visible pour leurs œuvres : peintures, sculptures, vitraux, photos, tapisseries, etc. Le 1er de chaque mois, l'exposition est renouvelée. L'équipe du moulin réalise une affiche de l'exposition et diffuse l'information auprès de la presse locale ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet.

La salle du moulin, propriété de la commune de Montbazens, est mise à disposition pour des réunions, sur réservation auprès de la mairie de Montbazens.



MOULIN DE LA CULTURE
11 quartier du Vieux Bourg 12220 MONTBAZENS
05 65 63 77 94 service accueil
06 42 16 23 41 ligne directe office de tourisme
ot@plateau-de-montbazens.com
www.plateau-de-montbazens.com





CENTRE SOCIAL DU PLATEAU DE MONTBAZENS

- ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS 2024 -

Des temps forts intergénérationnels

Fête du Centre Social à Compolibat le 1er juin, fête du sport et de la famille le 7 septembre à Privezac, une bourse à la puériculture et une aux jouets à Montbazens, un atelier cinéma porté par le Club Ados., des soirées jeux dans le cadre de la tournée des villages, Olympiades organisées cet été à l'occasion des JO.. avec une importante participation des habitants.

Des ateliers pour les familles

Ateliers parents-enfants sur des thèmes variés, rencontres entre parents (groupe de paroles, temps d'échanges entre adultes).

Un gala de danse

Parmi les activités de loisirs et de bien être proposées, l'activité "danse" compte plus de 80 élèves. Ceux-ci ont présenté "Humain", l'occasion de remercier Aline et de souhaiter la bienvenue à Sophie, toutes les deux professeurs de danse.

Un repas kermesse des Maisons des Aînés

Regroupant les résidents des structures d'accueil du Plateau, cette très belle fête s'est déroulée le 19 juin jusqu'en fin d'après-midi avec au programme : chants, rires, jeux partagés avec les enfants, les familles des résidents et goûter concocté par les ados et certains résidents.

Des mini-séjours

Pour les enfants et les ados ; une expérience permettant de vivre un départ en vacances hors du domicile familial. (14 enfants à Compolibat et 11 jeunes à Souillac).

Des ateliers et cafés numériques

Que ce soit pour apprendre ou pour partager des expériences, ces ateliers ont permis à 22 personnes de se rencontrer autour des nouvelles technologies.

Des ateliers couture

Pour tous les âges et pour tous les niveaux ! Dans le cadre d'octobre rose contre le cancer et suite à la mobilisation d'une habitante, confection de 50 coussins-cœurs destinés à soulager les douleurs causées par la maladie après une intervention chirurgicale.

**VENEZ TOUS PARTICIPER À NOS ACTIVITÉS,
ADHÉREZ AU CENTRE SOCIAL !**

CSPM - 16 chemin du tournevic - 12220 MONTBAZENS
05.65.80.45.47



**Un grand merci à toutes
les personnes impliquées
dans notre association
et à tous nos partenaires !**

ORDURES MENAGERES

TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS : LES ERREURS À NE PAS COMMETTRE.

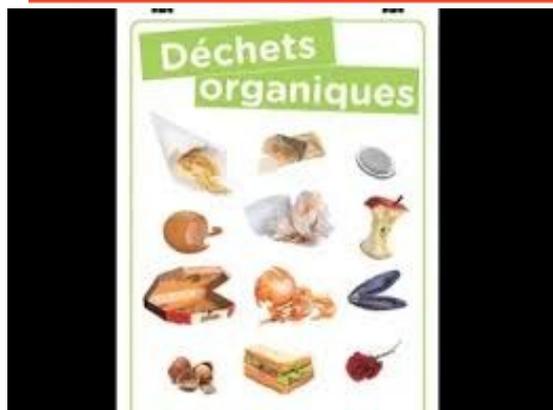


Depuis deux ans, les Aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la poubelle jaune. Une fois collectés, ces déchets

d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées par les habitants, certaines erreurs circulent quotidiennement sur les tapis du centre de tri. Ces erreurs représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an. Un chiffre qui peut sembler élevé mais qui est à nuancer puisqu'une erreur de tri pèse généralement plus lourd qu'un emballage. Toutefois, certains de ces déchets non conformes sont problématiques et peuvent causer des dommages matériels ou blesser les agents de tri.

TRIONS NOS BIODÉCHETS



Point sur les principales erreurs de tri et leurs conséquences :

- **Les déchets inflammables** : les batteries, les piles, les appareils électriques et électroniques, les bonbonnes de gaz, les téléphones portables **présentent un risque majeur d'incendie ou d'explosion**
- **Les déchets coupants/tranchants** : le verre cassé, les rasoirs, les cutters, les outils de bricolage

présentent un risque de coupures et de blessures des agents

- **Les déchets hygiéniques et piquants** : les seringues, les perfusions, les poches médicales, les masques souillés, les mouchoirs en papier, les couches-culottes, les tampons et serviettes hygiéniques, les pansements, les compresses **risquent de contaminer les agents par des virus ou bactéries engendrant des conséquences graves sur leur santé.**
- **Les déchets longs ou volumineux** : les câbles électriques, la ficelle agricole, la rubalise, les films de palette, les tuyaux d'arrosage, les sangles, les bâches, les rouleaux de tapisserie, les grands cartons et les tubes, les balais, les parapluies, les pneus **provoquent des blocages et des pannes. Ils dégradent également les convoyeurs ou tapis du process mécanique, obligeant un arrêt des machines durant plusieurs heures.**
- **Les textiles** : les couvertures, les coussins, les chaussures **peuvent occasionner des pannes de machines par les bourrages provoqués dans certains équipements de séparation de la chaîne de tri.**
- **Les produits dangereux** (soude, acide, produits décupants, produits chimiques toxiques, acides ou solvants...) : **contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils sont à l'origine de brûlures sérieuses des agents ou de pollution.**

Pour rappel, ces déchets pourraient facilement être orientés vers les filières appropriées grâce à la vigilance et au civisme des habitants dans leur geste de tri. En effet, **ces déchets peuvent être pris en charge en vue d'être recyclés, valorisés ou traités dans des filières dédiées quand ils sont apportés en déchèterie, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).**

Les coûts engendrés par les erreurs de tri

La présence d'erreurs de tri impacte l'ensemble des étapes de la gestion

des déchets, depuis la collecte jusqu'au traitement. Elles sont souvent à l'origine de dégradations sur les équipements du centre de tri, engendrant des coûts additionnels de réparation et entraînant des arrêts de l'exploitation. Par ailleurs, ces déchets non conformes doivent être réorientés vers la bonne filière de traitement induisant des coûts de transport et de traitement supplémentaires. Ces surcoûts impactent directement les collectivités et le SYDOM.

Chaque mois, une caractérisation (prélèvement d'un échantillon de collecte) est effectuée pour chaque collectivité adhérente au SYDOM afin de quantifier le contenu des sacs jaunes de chaque territoire et de définir notamment la part de ces erreurs de tri. Cette caractérisation permet d'appliquer un tarif spécifique selon la qualité du tri de la collectivité afin d'encourager les bonnes pratiques.

Retrouvez plus d'infos sur : trionstouslesemballages.fr ou au 05 65 68 34 49



MES NOTES

